
76

LE PELLETIER, M.P.

L'AMI
DE LA SANTÉ ET DE LA VIE,
OU
GUIDE USUEL
DES PERSONNES DES DEUX SEXES,
POUR SE PRÉSERVER ET SE TRAITER SOI-MÊME

DES MAUX PROVENANT D'INTEMPÉRANCE ET DE MALENCONTRE,

PAR LE DEPURATOIRE SUPRÊME,

Semé d'anecdotes, d'observations, de méditations importantes sur l'origine, les phénomènes du virus, et la manière sûre et facile de guérir, par les remèdes tirés du règne végétal, mieux qu'avec le mercure.

« Le médecin, ami de Dieu et des hommes, s'empresse à
» secourir celui qui l'invoque, quelles que soient la cause
» et la nature du mal qui l'afflige. »

(*Philosophie du bon sens.*)

PAR M. P. LE PELLETIER,

ANCIEN CHIRURGIEN, MÉDECIN ACCOUCHEUR ET CONSULTANT, AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES RELATIFS A L'ART DE GUÉRIR, etc.

Prix : 1 franc.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, place de l'Ecole, n° 4, en face la fontaine, près le quai, entre le Pont-Neuf et le Louvre ;
Tous les marchands Libraires.

MDCCCXXI.

AVIS ESSENTIEL.

Comme ci-devant, les personnes des deux sexes peuvent consulter, pour la santé et le traitement des maladies, tous les jours ouvrables, depuis le matin jusqu'au soir, et le dimanche seulement jusqu'à midi, au cabinet particulier de consultation médicale, place de l'Ecole, n° 4, en face la fontaine, près le quai, entre le Pont-Neuf et le Louvre, à Paris.

M. P. Le Pelletier, médecin consultant, est le directeur de cet utile établissement. Il envoie aux personnes éloignées qui le demandent les médicamens spécifiques nécessaires à la guérison des maladies pour lesquelles on a consulté, avec l'ordonnance ou l'instruction sur la manière facile d'en user, après que le prix en a été acquitté.

Le prix de la visite ou de la consultation verbale est de trois francs. La réponse écrite aux consultations manuscrites, est de cinq francs. (Il ne reçoit que les lettres affranchies.)

Même maison, place de l'Ecole, n° 4, est la FABRIQUE DE BANDAGES PERFECTIONNÉS, élastiques, et à ressort, contre les hernies (vulgairement appelées *descentes*).

Les personnes qui voudront avoir des bandages, auront soin d'en indiquer clairement l'espèce, la mesure, et pour quel côté ou partie du corps ces bandages devront servir, etc.

(Les lettres et l'argent doivent être affranchis.)



VÉRITÉS RÉCRIMINATOIRES,

OU

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Une susceptibilité excessive s'allie souvent à la malignité, pour préjuger méchamment un livre et son auteur, au simple aperçu du titre. Les personnes entre les mains desquelles celui-ci parviendra, se garantiront de cet injuste procédé, en prenant la peine de considérer que si long-temps et fort inhumainement, les objets dont il traite ont été délaissés à l'empirisme, par l'incurie et les ridicules dédains de la plupart des médecins; il est néanmoins très-impropre de confondre et d'appeler incivilement charlatan, le philantrope qui, le flambeau de l'expérience à la main, éclaire cette partie universellement intéressante de l'art de guérir. Celui-là est le médecin par excellence, qui n'élude aucune partie de ses devoirs par dégoût, paresse ou vanité, et remplit, dans sa plénitude, courageusement et sans le moindre détour, sa bienfaisante mission, n'apercevant que les maux et les dangers du patient qui invoque son ministère, et qu'il s'empresse de secourir, quelles que soient la cause et la nature du mal qui l'afflige, sans s'inquiéter des inductions perfides de la malignité, qui s'efforce à déverser le mépris sur l'exercice des soins, qui, bien que mécaniques dans quelques cas, n'en sont pas moins indispensables; car, tel que le dit judicieusement le docteur Mérat, *Dict. des Sciences médicales*, *tom. LI*, *pag.* 153 :

« Rien n'est au-dessous de nous dans notre profession;
» et les secours que nous pouvons porter aux malades,
» ennoblissent les soins en apparence les moins distin-
» gués. »

Ces considérations nous rendent impassibles aux sar-

casmes de la tourbe des impudens, des hypocrites, des insensés, et de la bande des éternels détracteurs. De plus, il est aisé de s'apercevoir que ceux qui montrent du dédain des ouvrages et des médecins qui traitent des maux vénériens, croient, par cette feinte grossière, cacher leur situation honteuse et leurs besoins, suite de leurs dérèglemens clandestins. Sans doute les personnes qui usent de cette ridicule dissimulation pour masquer leur malencontre, feroient beaucoup mieux de s'administrer en silence les bienfaits de l'art de guérir et les secours des médecins, que d'en parler mal, quand elles n'ont pas la loyauté d'en dire judicieusement et officieusement du bien : telle est néanmoins la méchanceté, l'ingratitude et la sotte honte de beaucoup de gens, qui, publiquement, affectent de mépriser les objets dont, dans l'ombre, ils reçoivent leur salut.

Outre le mal, fruit amer de l'impudicité, quand il n'est pas celui du malheur, l'espèce humaine est sujette à d'autres maux hideux et périlleux, qui, presque autant que le mal vénérien, embarrassent la pudeur et font rougir la sagesse : ces maux, dont les bonnes mœurs ne peuvent garantir, lesquels, par cette raison, nécessitent la plus sérieuse surveillance et les plus pressans secours, seront l'objet des premiers articles du présent ouvrage, bien que, suivant son intitulé, il soit destiné au traitement de la maladie siphilitique, vulgairement appelée *maladie vénérienne.*

Cette maladie, qui passe pour être exclusivement le lot des libertins, affecte néanmoins les sages comme les fous, les vierges aussi gravement que les luxurieux, et conséquemment s'insinue dans toutes les classes de la société; ce qui rend obligatoire *aux personnes des deux sexes* d'étudier les renseignemens concernant ce fléau pestilentiel, pour s'en préserver ou y remédier quand il en est temps encore.

Il est plus important que la plupart des gens ne s'en doutent (*faute d'y réfléchir*) de s'occuper, dans l'intérêt de la santé et de la vie, de l'étude de la maladie véné-

rienne ; car nul ne peut se flatter d'en être exempt, puisque, si on n'en est pas attaqué de sa propre faute, on peut l'être par contact accidentel et involontaire, et par voie de succession générative ou d'hérédité. (*Voyez* l'article *Réflexions*, pages 33 et 34 de cet ouvrage.)

CONSIDÉRANT.

SPOLIER les découvertes d'autrui, est chose moins fatigante et plus lucrative que d'en acquérir par des voies légitimes ou par un travail opiniâtre, qui peut consumer incertainement la fortune et la vie. Le décret du 18 août 1810, concernant la publication des remèdes secrets, donnoit à plusieurs intrigans l'espoir d'une abondante moisson; mais leur attente, à ce sujet, fut déjouée, car la plupart des auteurs et des possesseurs de remèdes particuliers, n'accédèrent pas aux propositions avancées par ledit décret. Toutefois, ceux qui convoitoient la publication des découvertes médicinales, dont la confection n'étoit pas vulgaire, crurent obvier à leur désappointement, en imaginant que plus efficacement que la loi ci-dessus précitée, ils provoqueroient cette publicité tant désirée, en blessant la susceptibilité et l'amour-propre des auteurs et possesseurs desdites découvertes, en dirigeant effrontément des injures contre eux; en répétant emphatiquement qu'il n'appartient qu'aux charlatans et aux malhonnêtes gens de tenir leurs procédés secrets. Pas de doute que ces soi-disant charlatans et malhonnêtes gens eussent été soudain proclamés et avoués les meilleures et les plus honorables personnes du monde, du moment où ils auroient fait l'abandon de leur arcane au profit de l'avide cupidité de quelque marchand, patenté pour le débit des drogues. Quoi qu'il en soit, M. Le Pelletier n'étoit pas d'une opinion con-

forme au but de la loi du 18 août 1810. Il l'a manifesté en tête du Mémoire qu'il a eu l'honneur d'adresser à Son Exc. le ministre de l'intérieur, le 5 novembre 1810. Voici le texte de ses assertions.

« Gardons-nous de dévoiler légèrement les remèdes » que l'expérience démontre bons, et que la confiance » des gens du monde a justement respectés et accrédités; » ce seroit les livrer aux sophismes de l'ignorance, de » la puérilité, de la mauvaise foi, et se priver du bien » qui résulte de leur usage. »

Par ces considérations, et par les motifs que nous avons exposés dans la pétition adressée à la Chambre des Députés, en date du 4 mai 1820, nous pensons devoir reproduire la déclaration suivante. (*Voyez* ladite pétition, insérée dans notre opuscule, intitulé, *Appel à l'intérêt perpétuel des personnes des deux sexes de toutes les classes de la société.*)

DÉCLARATION.

Je soussigné, Michel-Pierre Le Pelletiér, ancien chirurgien, médecin accoucheur et consultant, domicilié à Paris, place de l'Ecole, n° 4, près le quai, entre le Pont-Neuf et le Louvre, désirant, par la présente, garantir le public d'être dupe et victime de la fraude des contrefacteurs, dont plusieurs se disent mensongèrement possesseurs de quelques-unes de mes recettes, et des fourbes qui, plus tard, oseroient se servir de la même ruse, je déclare qu'après mon décès, mes héritiers légitimes seront copropriétaires des FORMULES AUTOGRAPHES dont je suis l'auteur; lesdits héritiers ayant, dans ce dessein, été spécialement initiés par moi et rendus adeptes, afin qu'ils puissent, à l'exclusion de tout autre individu, comprendre la rédaction des recettes que j'ai soigneusement rendues indéchiffrables pour les

autres personnes, entre les mains desquelles mesdites recettes pourroient fortuitement arriver; ayant conséquemment enveloppé le travail de la confection de mes remèdes particuliers, de formalités et de restrictions qui en ont toujours rendu le mode de fabrication et la proportion des substances qui les constituent, incompréhensibles même aux apothicaires qui, partiellement et isolément, ont de loin à loin coopéré au manuel de quelques-unes desdites substances qui font partie de l'ensemble de chacune de mes compositions. En vérité de quoi, j'ai, de nouveau, fait réimprimer, donner et publier la présente déclaration.

M. P. Le Pelletier,
Ancien chirurgien, médecin accoucheur et consultant.

A Paris, le 21 juillet 1821.

PRÉVENTION NUISIBLE

A LAQUELLE DOIT ÊTRE SUBSTITUÉE UNE CONFIANCE ILLIMITÉE.

Les personnes qui parviennent à acquérir des demi-connoissances relatives à la médecine, adoptent souvent des systèmes qui leur donnent des préventions contre telle ou telle substance médicinale, dont, par de fausses conséquences, ces personnes repoussent opiniâtrément l'emploi pour remède; et, par cette prévention, elles entravent la marche du médecin consulté, contre les maladies dont elles sont atteintes, et empêchent alors le docteur d'administrer, à son choix, les substances médicinales éradicatives, que ses études et son expérience lui ont fait connoître et distinguer.

Certainement la science médicale intéresse éminemment et individuellement les hommes; mais tous ne

peuvent ni l'entendre ni l'exercer; parce que les principes généraux sur lesquels repose la vérité de cette science, doivent être déduits de la connoissance exacte des diverses parties qui la composent, et des rapports intimes qui lient ces parties; ce qui n'est pas une étude facile, ni à la portée de tout le monde : il n'est donc pas étonnant de voir tant de gens qui, faute de connoissances suffisantes, déraisonnent grossièrement sur la médecine et sur les propriétés des médicamens. En preuve de cette assertion, voici trois exemples, brièvement rapportés, au sujet de trois substances médicamenteuses bien connues et très-usitées; il s'agit de l'émétique, du quinquina et de l'opium.

1°. L'émétique, disent les gens mal avisés, est un poison violent, dont l'usage, dit rationnel, irrite et blesse les nerfs, fatigue considérablement, et rompt les vaisseaux dans les efforts déchirans du vomissement qu'il occasionne; il attaque vivement l'estomac, et ruine les organes digestifs, etc.

2°. Le quinquina, loin de fortifier la constitution, comme veulent le persuader ses partisans, dessèche au contraire les organes, et ruine la santé des personnes qui y ont recours dans leurs maladies.

3°. L'opium est le grand cheval de bataille qui, à défaut de remède spécifique, engourdit temporairement la sensibilité, jusqu'à ce que la glace de la mort comble le sommeil factice et perfide qu'il procure.

Entendroit-on ces sophismes, si chacun ne parloit que des choses qu'il connoît parfaitement, en se renfermant dans sa profession respective? Cela nous conduit à poser les deux questions suivantes :

Est-ce bien servir le peuple, que de l'insinuer dans la voie des applications de la médecine?

A l'égard de l'exercice d'une ou de plusieurs parties de l'art de guérir, mises à la portée du vulgaire, ne doit-on pas craindre qu'une libéralité mal entendue ne dégénère en profanation anti-médico-sociale?

Pour concilier l'esprit de ces diverses questions dans

l'intérêt commun, il est de la prudence de n'exposer, aux regards du vulgaire, que les objets qu'il peut utiliser, dans l'occurrence, sans se compromettre, avec la garantie de se faire observer et guider, le plus souvent possible, par un patricien qui, ayant mission particulière et légale pour çela, mérite toute confiance.

Ces allégations démontrent les raisons qui m'engagent à tenir secrets ceux de mes remèdes dont je ne juge pas devoir publier les recettes, et l'obligation de les confectionner et de les distribuer moi-même, afin de pouvoir compter sûrement sur leurs bonnes qualités, et conséquemment sur leurs vertus, pour le salut des malades. Néanmoins, en outre des raisons ci-dessus exposées, des étourdis s'informeront si ces remèdes sont approuvés par le gouvernement ou par la faculté de médecine

Cette interpellation, adressée à un médecin au sujet des remèdes dont il est l'auteur, seroit une lourde sottise; car elle ne peut être faite qu'à l'égard des remèdes dont l'invention ou la découverte a été faite fortuitement par des personnes étrangères aux sciences médicales, car celui qui s'est consacré aux études, par suite desquelles il est authentiquement admis à l'exercice de l'art de guérir, n'a dès lors d'autres freins que sa conscience et son savoir; il a le libre arbitre du choix et de la combinaison des médicamens dont il compose ses remèdes, qu'il seroit ridicule et dérisoire de soumettre à l'approbation d'aucune autre autorité que la sienne; d'ailleurs, un médecin n'exerce salutairement sa profession qu'autant qu'il inspire la confiance la plus franche aux personnes qui recourent à son ministère. Cette sorte d'approbation est à la fois péremptoire, exclusive, honorable et efficace, parce que le salut du malade dépend autant de la confiance illimitée qu'il porte à son médecin, que des soins intelligens qu'il en reçoit.

EAU D'OR BALSAMIQUE LE PELLETIER,

DITE ANGÉLIQUE. — Prix : 2 fr. le flacon.

L'Eau d'Or balsamique, par ses vertus nombreuses, jouit d'une grande vogue qui la fait généralement rechercher et préférer aux eaux de Cologne, de mélisse des Carmes, etc.; les occasions de l'utiliser se présentent si souvent, que les personnes qui savent l'apprécier en ont toujours par prévoyance.

1°. Par ses vertus cosmétiques végétales, elle donne de la fraîcheur et de la pureté à la peau. Elle parfume l'eau commune à laquelle on la mêle, soit pour se laver la figure, les mains, ou toute autre partie du corps; 30 gouttes suffisent par demi-setier d'eau. Ainsi combinée et employée en injections, elle raffermit les parties, remédie aux fleurs blanches, ce qui lui a mérité le surnom d'Eau de virginité.

2°. Comme stomachique, contre les foiblesses et les maux d'estomac, les vents et les disgestions difficiles, la suppression accidentelle ou l'écoulement difficile des règles : on prendra une cuillerée à café d'Eau d'Or balsamique mêlée dans deux cuillerées d'eau bien sucrée. On en répétera l'usage deux ou trois fois par jour, selon le besoin.

3°. Ses vertus odontalgiques, anti-putrides et anti-scorbutiques la rendent très-efficace pour tenir la bouche saine, rendre l'haleine agréable, raffermir les gencives, blanchir les dents, les préserver de chute prématurée, et faire passer les souffrances appelées vulgairement maux de dents.

Pour blanchir les dents et la salubrité de la bouche, on mêlera trente gouttes d'Eau d'Or balsamique dans un demi-verre d'eau, et l'on s'en servira à l'aide d'une petite brosse douce, puis l'on s'en gargarisera plusieurs fois en la tenant dans la bouche pendant quelques minutes.

Les personnes qui ont la bouche pâteuse, mauvaise, échauffée, qui sont sujettes aux fluxions et aux maux de dents, qui ont les gencives molles, pâles, fongueuses, gonflées, saignantes, livides, douloureuses, qui ont les dents décharnées, de la disposition au scorbut, ou qui seroient affectées des suites de l'usage du mercure, se rinceront la bouche plusieurs fois le jour. Les femmes enceintes observeront la même chose pour se garantir du mal de dents et de l'engorgement des gencives auxquels elles sont exposées par l'état de grossesse; et les marins s'en trouveront bien contre les atteintes du scorbut sur les gencives et les dents.

Contre les vives et désespérantes douleurs de dents, on imbibera d'Eau d'Or balsamique pure un peu de coton ou de charpie fine, que l'on appliquera et qu'on maintiendra à l'endroit douloureux.

Pour éviter d'être dupé par les contrefacteurs, on s'adressera directement chez l'auteur. (*Voyez*, page 2, l'*Avis essentiel.*)

LA BONNE MÈRE

ET LE CHIEN ENRAGÉ ;

LE MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

ET LA FEMME DU BANQUIER,

OU

OBSERVATIONS *extraordinaires et très-curieuses, mettant en évidence les vertus anti-dartreuses et anti-psoriques du Liniment-Le-Pelletier.*

Il s'étoit écoulé quinze jours, depuis que Mme Gervais, propriétaire et fermière près Mantes, étoit heureusement accouchée d'un fils qu'elle allaitoit, lorsque, par un beau jour, tenant son enfant à son sein, cette bonne mère se promenant le long de la haie de clôture de son jardin, des clameurs appelèrent son attention.

Qu'on juge de son épouvante en apercevant, à peu de distance, ses voisins poursuivant un chien enragé, lequel, en fuyant, se dirigeoit précisément sur elle ! Mme Gervais conçut soudain la volonté de se sauver, plutôt pour garantir son enfant qu'elle même ; mais il lui devint impossible d'exécuter cette prudente résolution : ses jambes fléchirent, et elle tomba à terre, au moment où cet animal furibond s'élança pour la mordre, mais qui, au même instant, fut adroitement atteint d'une balle de fusil, qui l'étendit roide mort aux pieds de la défaillante fermière.

Cette femme et son enfant furent relevés par les voisins accourus à leur secours, et portés dans sa maison ; car, bien qu'elle n'eût pas entièrement perdu connoissance, il lui étoit survenu un tremblement et une foiblesse générale,

qui ne cessa qu'une demi-heure après l'événement qui lui avoit causé tant d'effroi : heureuse encore, si cette bonne mère en eût été quitte pour la peur ; mais voici ce qui lui succéda : d'abord elle s'aperçut qu'elle n'avoit plus de lait dans les seins ; des douleurs atroces se firent sentir dans la région abdominale ; l'inflammation la plus intense du bas-ventre eut lieu, et mit sa vie en danger, durant sept jours consécutifs. Dans la matinée du huitième jour, la malade se plaignit, disant que tout le mal qu'elle avoit jusque alors éprouvé dans l'abdomen, lui paroissoit transporté à la peau du ventre et des cuisses. On y regarda, et l'on vit la peau desdites parties hérissée de boutons lenticulaires d'un rouge écarlate, à partir du nombril jusqu'aux parties moyennes et internes des deux cuisses, recouvrant les parties sexuelles et les plis inguinaux. Des interstices de ces innombrables boutons, suintoit une humeur visqueuse, qui faisoit coller sa chemise après la surface des parties malades ; laquelle chemise, en se décollant, au moindre mouvement que faisoit cette femme, lui arrachoit la peau, et la mettoit en sang.

Mme Gervais avoit épuisé le savoir de tous les médecins qu'elle avoit consultés, dans le cours de huit années consécutives, sans obtenir aucun soulagement à ses souffrances, après lesquelles elle s'étoit séquestrée, durant neuf mois, à l'Hôtel-Dieu de Paris (c'étoit du vivant du célèbre chirurgien M. Dessault), sur l'assurance qu'on lui avoit donnée qu'elle y trouveroit sa guérison : mais ce fut en vain ; elle sortit de cet hospice dans le même état qu'elle y étoit entrée.

Cette femme alloit retenir sa place aux voitures publiques, pour s'en retourner dans son village, quand, faisant une visite d'adieu à Mme Perrier, de qui elle tenoit une ferme en loyer, cette dernière la retint bon gré mal gré chez elle, pour lui faire essayer contre son mal, réputé incurable, le Liniment-Le-Pelletier, dont ladite dame Perrier avoit vu les bons effets dans plusieurs cas analogues.

Après huit jours d'usage, ce remède, éminemment anti-dartreux, avoit opéré un changement et un soulagement si visiblement avantageux au mal qui, depuis tant d'années, affectoit si péniblement Mme Gervais, que, ne désespérant plus de sa guérison, elle résolut d'en continuer l'emploi, et fut en effet guérie après six semaines de traitement.

Le Marchand de nouveautés et la femme du Banquier.

Depuis quinze ans, M. Firm***, marchand de nouveautés à Paris, étoit affecté de dartres squammeuses sur les deux pieds, embrassant les quatre chevilles, et remontant sur la partie antérieure des jambes jusque près les genoux. Sur la malléole interne de la jambe droite, étoient quatre trous ou ulcères sordides, à rebord calleux, de figure déchiquetée, irrégulière. Les deux jambes étoient considérablement engorgées, gonflées, roides et douloureuses. Tous les soirs ce malade étoit tourmenté par un violent prurit, qui l'engageoit à se gratter jusqu'à ce que des cuissons les plus aiguës le forçoient de cesser de se déchirer la peau des jambes : alors il les enveloppoit de linges imbus d'eau de Goulard, et tâchoit après de s'endormir.

Les médecins les plus vantés et tous les charlatans lui avoient, disoit M. Firm***, administré, et bien chèrement fait payer leurs arcanes, sans lui procurer le moindre soulagement ; et, faute de remède, il étoit résigné à vivre avec son mal, lorsqu'une lueur d'espérance de guérison vint le tirer de son indifférence pour la médecine. Voici comment cela eut lieu :

La femme de chambre de Mme N*** (épouse d'un banquier à Paris), vint payer à M. Firm*** un mémoire des marchandises qu'il avoit fournies pour Mme N***, de la santé de laquelle il prit la liberté de s'informer. La femme de chambre qui, de son naturel, étoit assez causeuse, saisit cette occasion de jaser. Entre autres choses, elle raconta au marchand de nouveautés que, depuis un an que sa maîtresse avoit recouvré la santé, elle n'étoit plus reconnoissable, tant elle étoit devenue fraîche et gaie. Il est vrai, ajouta Mélanie (*c'est le nom de cette femme de chambre*), que Mme N*** a été guérie comme par miracle d'une vilaine dartre, bien mal placée, puisqu'elle occupoit l'oreille gauche qui en étoit hideuse : les dégoûtantes croûtes, dont elle étoit couverte, s'étendoient à la face et au cou, du même côté, entre lesquelles suintoit un pus verdâtre d'une odeur infecte. M. Alib***, qui passe pour être si savant sur les maladies de la peau, n'a pas été plus adroit que les autres docteurs que Madame a consultés avant lui ; et elle désespéroit de pouvoir jamais guérir, lorsque, pour remédier à son inappétence,

sur le conseil que je lui en donnai, Madame eut recours au Biscuit-Médical-Le-Pelletier, et qu'en cherchant l'ordonnance relative à l'usage de cet excellent biscuit purgatif, insérée dans le RÉPERTOIRE DES AMIS DE LA SANTÉ, elle découvrit, dans ledit Répertoire, l'article intitulé : *Liniment-Le-Pelletier, incomparable et unique pour la guérison des dartres.* Madame le lut avec empressement ; puis, s'adressant à moi : Vite, vite, Mélanie, allez me chercher de ce liniment ! — Mais, Madame, quel liniment voulez-vous dire ? — Quoi, vous ne voyez pas ce liniment qui guérit les dartres ? Allez vite, et revenez de même. — Comment, Madame, sans consulter ? Ne craignez-vous pas........ — Point d'observations, Mélanie ; je ne crains rien, et je préfère mourir, si je ne puis guérir, à vivre davantage avec mon infirmité dégoûtante, qui me fait repousser de toute société, et me condamne à végéter tristement dans la retraite, où je ne suis qu'un misérable objet de commisération pour mon mari et ceux qui me servent. Mais il me vient une idée ; accompagnez-moi, Mélanie. La voiture étoit attelée pour Monsieur qui se disposoit à sortir ; nous montâmes dedans, Madame et moi, et, en peu de minutes, nous voilà chez M. Le Pelletier, médecin-accoucheur et consultant. Il examine le mal de ma maîtresse, et lui dit ensuite que c'étoit peu de chose. — Comment, reprit Madame, qui, enchantée de ce peu de paroles, suffoquoit de joie et d'espérance, un mal affreux dont je suis atteinte depuis sept ans, est, dites-vous, peu de chose ! — Oui, Madame, reprit froidement le médecin, c'est peu de chose : vous serez convaincue de cette vérité avant quinze jours, s'il vous plaît d'employer les moyens efficaces de guérison ; car, à cette époque, sans être encore totalement guérie, votre état de bien être, et la grande diminution des symptômes les plus désagréables à la vue, ne vous permettront pas de douter du succès prochain de votre guérison radicale.

En retour de deux pots de Liniment-Le-Pelletier, et pour la consultation, Madame déposa quinze pièces d'or de 20 francs sur le bureau du médecin ; libéralité que je trouvai prématurée, et dont, en revenant dans notre voiture, j'osai en faire l'observation à Madame. — Va, ma bonne Mélanie, me dit-elle alors, je ne bornerai pas là ma générosité ; car si, comme j'en ai le pressentiment, je guéris, je veux, en ré-

jouissance de ce bonheur inattendu, te faire un cadeau semblable, indépendamment du témoignage de ma satisfaction que je me propose d'en donner à l'auteur de ce précieux remède.

Ici M. Firm*** interrompit Mélanie. Ah! Mademoiselle, si ce Liniment pouvoit aussi me guérir, que ne donnerois-je pas! Mais mes dartres ne sont pas de même nature : les médecins qui m'ont soigné, m'ont assuré qu'elles viennent d'un vice héréditaire : conséquemment, il n'y pas d'espoir de guérison pour moi. — Bah! repliqua Mélanie, ils vous ont dit cela parce qu'ils ne pouvoient vous guérir. Au surplus, à votre place, je ne voudrois pas m'abandonner au découragement sans avoir employé le Liniment-Le-Pelletier, au moins pendant quinze jours. Ma maîtresse, qui étoit malade depuis sept années, n'a usé de ce Liniment que durant six semaines, pour en obtenir sa guérison; et je dois dire, à son honneur, qu'elle a bien tenu parole, tant à l'égard du cadeau qu'elle m'avoit promis, qu'à l'égard des témoignages de sa reconnoissance envers M. Le Pelletier, médecin. — Vraiment, Mlle Mélanie, vos discours m'encouragent beaucoup; et, pas plus tard que ce soir, je commencerai sur mon mal l'épreuve de ce remède.

M. Firm*** tint parole : ce même jour il s'en frotta les parties malades, et, chose bien remarquable, il s'abstint d'autant mieux de se déchirer à force de se gratter, que, dès ce premier pansement, la démangeaison fut supportable, et qu'elle cessa entièrement peu de jours après. Son traitement a duré trois mois, et, depuis sa guérison, sept années se sont écoulées; ayant repris, avec la santé, de l'embonpoint, de la vigueur et de bonnes jambes.

Nota. On pourroit former un in-folio des innombrables récits des guérisons de dartres et autres maladies de la peau, opérées par la seule application du Liniment-Le-Pelletier; mais, pour ne pas fatiguer l'attention de nos lecteurs, nous nous bornerons aux exemples ci-dessus rapportés.

LINIMENT-LE-PELLETIER,

DIT FARD DE VÉNUS,

Incomparable et unique pour la guérison des dartres, et pour faire passer les boutons, les rougeurs érysipélateuses, les gerçures de la peau, les ulcères, les clous hideux, les pustules, les croûtes laiteuses, etc.

Le Liniment-Le-Pepelletier est le meilleur remède pour rendre la peau douce, veloutée et pure. Sa couleur rose tendre ne lui est pas donnée pour le rendre plus agréable à l'œil, mais parce qu'il reçoit un accroissement de vertu de la nature des principes colorans qui entrent indispensablement dans sa composition. D'ailleurs, on conçoit qu'un remède aussi précieux n'a pas besoin de l'enjolivement temporaire qu'il pourroit recevoir de l'addition de quelques essences aromatiques; et chose bien remarquable, c'est que ce liniment, en vieillissant, malgré qu'il rancisse, tel que cela a lieu à l'égard de tous les corps gras, loin de perdre ses propriétés, acquiert au contraire de l'oxigène, qui lui donne plus d'énergie et ajoute à ses vertus.

Manière générale d'user du Liniment-Le-Pelletier.

On en graisse les parties affligées une fois le jour, le matin ou le soir; et au lieu de se servir d'eau pour nettoyer la peau, il faut l'oindre avec du beurre frais ou de l'huile d'olive, puis l'essuyer légèrement avec un linge doux. (*Voyez*, page 2, l'*Avis essentiel.*)

CONTRE LES DARTRES ET LES PUSTULES.

On en graisse les parties affligées une fois le jour, en frottant légèrement, durant quelques secondes. Quand il imprime un sentiment de cuisson trop vif, on ne fait qu'en oindre légèrement la partie, sans la frotter.

CONTRE LES MAUX D'YEUX.

On en graisse légèrement, et extérieurement, les paupières, jusqu'au bord des cils, sans en introduire dans l'œil, une fois le soir, en se couchant, et de même le matin, en se levant.

INCOMMODITÉS SÉRIEUSES

QUI ATTAQUENT INOPINÉMENT,

ET METTENT DANS LE PLUS GRAND DANGER

LA VIE DES PERSONNES DES DEUX SEXES,

SANS DISTINCTION D'AGE, DE RANG ET DE FORTUNE.

MOYENS D'Y REMÉDIER.

L'EXPÉRIENCE et l'observation, communes aux personnes des deux sexes, ne permettent à aucune d'ignorer, que malgré la prudence dont elles sont capables, nul ne peut éluder les causes accidentelles, si fréquentes, si chagrinantes, du désagrément ou de l'infirmité dont nous entendons parler, puisqu'un rhume, des quintes de toux, un faux pas, une chute, les cris, l'éternument, les ris immodérés, les efforts pour aller du ventre, les habillemens trop serrés, le cahot des voitures, les secousses du cheval, l'exercice de la danse, des armes, l'intempérance des passions, la colère, la grossesse, le travail et les suites de l'accouchement, l'épuisement et la maigreur qui succèdent aux maladies, la délicatesse de l'enfance, la foiblesse de l'âge avancé, des dispositions individuelles donnent lieu aux hernies, dites vulgairement descentes.

On entend par hernie ou descente, une tumeur produite par la chute ou le déplacement de quelques unes des parties molles et flottantes qui sont contenues dans la capacité du bas-ventre; tels que l'épiploon, les intestins, même le péritoine, l'estomac, la matrice, etc.

Au commencement, cette tumeur est molle, sans changement de couleur à la peau; elle cède à la pression des doigts, diminue de grosseur quand le malade est couché. Au moment de la réduction, un bruit de gargouillement se fait parfois entendre. Mais cette tumeur reparoît lorsque la pres-

sion cesse ; elle s'accompagne fréquemment de nausées, de maux de cœur, de coliques, de vomissemens, d'étranglemens, d'inflammation et de gangrène. Enfin, les personnes robustes et bien portantes d'ailleurs périssent en peu de jours, faute de prévenir l'étranglement de la hernie, en portant un bandage convenable.

Il n'est aucun point dans toute l'étendue du bas-ventre, qui ne puisse devenir le siége d'une hernie : celles que l'on nomme inguinales et crurales sont les plus communes; viennent ensuite les ombilicales, les ventrales, les descentes du vagin, de la matrice, etc. etc. Elles sont d'autant plus volumineuses qu'elles sont plus anciennes, et qu'on les a plus négligées ou mal soignées.

Maintenant que le temps, l'expérience et l'observation nous ont instruits, on méprise et l'on repousse avec raison les prétendus spécifiques vantés par la crédulité, l'ignorance ou la mauvaise foi pour la guérison des hernies. L'application d'un bandage convenable, est le seul moyen sur lequel peuvent compter les personnes qui ont des hernies ; qui, d'ailleurs, ne sauroient prendre trop de précaution pour empêcher leur sortie, leur accroissement et leur étranglement; car la plus petite hernie, si elle n'est contenue, peut causer la mort ; pourquoi les personnes qui sont affligées de cette incommodité doivent s'abstenir de lever ou de porter des fardeaux, de chanter, de courir, de crier, et de se livrer à aucun exercice violent; autrement, elles sont exposées à perdre inopinément la vie, tant qu'elles négligent les secours que la raison conseille, que la nécessité ordonne, et que l'expérience approuve.

MM. les docteurs, chefs et professeurs en l'art de guérir, incapables d'amorcer la crédulité publique, en préconisant de vains topiques contre les hernies, s'accordent à dire que le véritable et unique remède à cette infirmité, est la pression mécanique, permanente, et graduée (selon les circonstances) d'un bandage élastique et à ressort, notamment de ceux qui sont perfectionnés par les soins du médecin Le Pelletier, tels qu'on se les procure en sa fabrique, place de l'Ecole, n° 4, en face la fontaine, près le quai, entre le Pont-Neuf et le Louvre, à Paris.

Les personnes qui veulent s'appliquer elles-mêmes un bandage herniaire, se placeront sur un lit un peu ferme, les

talons rapprochés des cuisses; puis elles exerceront des frictions graduées et circulaires avec la main sur la tumeur qui forme la descente, afin de faire successivement rentrer les parties déplacées; ensuite elles appliqueront le milieu de la pelote du bandage sur l'endroit par où les parties s'échappent, pour les contenir et les empêcher de sortir; alors elles serreront et fixeront convenablement le bandage, à l'aide des lanières.

Quand on vise à la guérison, il faut, par la bonne application du bandage, empêcher constamment l'issue des parties qui donnent lieu à la hernie. Pour cet effet, il faut porter et garder le bandage jour et nuit; en outre, il est urgent d'avoir deux bandages, parce que s'il arrive que celui qu'on porte se casse, on le remplace aussitôt, sans le moindre délai, par le second bandage qu'on a en réserve; et, par cette précaution, on se garantit d'accidens funestes.

Enfin, soit par ignorance du danger, lésinerie, ou sous prétexte d'économie, il ne faut jamais acheter et faire usage des bandages colportés dans les rues des villes et dans les campagnes, où, sous l'appât du bas prix, de soi-disant fabricans encombrent de bandages contagieux les apothicaires et autres personnes peu scrupuleuses qui tiennent cette branche de commerce, parce que ces bandages proviennent des ventes après décès qui ont lieu dans les hôpitaux, et qu'une surpeau les recouvre, et masque les vieilles garnitures, qui sont le plus souvent imprégnées de la sueur et autres émanations virulentes, et de la vermine des malheureux qui les ont portés.

Nota. Les personnes qui sont obligées de porter des bandages contre les hernies, peuvent s'adresser directement à la fabrique de M. Le Pelletier, place de l'Ecole, n° 4, près le quai, entre le Pont-Neuf et le Louvre, à Paris. Elles auront soin de comprendre dans leurs lettres d'avis, un fil donnant la mesure des bandages qu'elles voudront se procurer. Cette mesure doit être prise au tour du corps, à la hauteur de la descente; elles indiqueront en même temps le volume, le côté et la partie où elle est située. (*On ne reçoit que les lettres affranchies.*)

2.

REMÈDES.

De la suppression des règles, des pâles couleurs, des fleurs blanches, du squirre et de l'ulcère de la matrice.

On connoît assez généralement les conséquences fâcheuses qui résultent de la suppression des règles, et de la maladie des filles, appelée *pâles couleurs*.

On remédie efficacement à ces sortes de maux avec l'Elexir-Martial, et les pilules apéritives du médecin auteur du présent ouvrage.

Les pilules apéritives se prennent entre deux soupes, ou enchâssées dans de la marmelade de fruits cuits, à la dose prescrite par l'ordonnance spéciale du médecin.

L'Elexir-Martial se prend le soir, au moment de se coucher, dans une ou deux cuillerées de bouillon, de vin, ou de sirop de capillaire, au choix de la malade.

Les fleurs blanches surabondantes, ou les écoulemens de mauvaise qualité, faute d'y remédier, donnent lieu à la fluxion opiniâtre, à l'endurcissement squirreux et à l'ulcère de la matrice.

Un traitement rationnel de l'engorgement ou fluxion primitive de la matrice, et des fleurs blanches surabondantes ou de mauvaise nature, prévient la formation du squirre, et subséquemment de l'ulcère de la matrice.

On remédie aux fleurs blanches, même à l'ulcère de la matrice, par l'usage du Rob-Magistral-Balsamique-Le-Pelletier, modifié expressément pour les cas dont est ici question, et par le Dépuratoire suprême. (*Voy*. pages 37, 38, et les neuf premières lignes de la page 39. *Voyez* aussi, page 2, l'*Avis essentiel.*)

GUIDE USUEL

DES PERSONNES DES DEUX SEXES,

Exposant les procédés les plus simples, en même-temps les plus efficaces, pour se préserver, se traiter et se guérir des maux vénériens.

PUISSANT moteur, charmante volupté, on te doit la délicieuse attraction de l'amour, la distraction et l'oubli des peines inhérentes à la vie; on te doit le bonheur le plus positif : par quelle fatalité, séduisante volupté, es-tu si souvent accompagnée d'un mal obscène, contagieux et cruel (le mal vénérien)?

DES PRÉSERVATIFS.

« Garanti de péril par un art salutaire,
» Peut-on joyeusement voyager à Cythère? »

Au lieu d'user raisonnablement des procédés préservatifs du mal, qui dispenseroient de recourir plus ou moins péniblement aux remèdes, on se laisse entraîner par l'intempérance et l'étourderie des passions, on s'expose inconsidérément, j'ai presque dit insensément, aux dangers. D'après cela, parler des préservatifs, n'est-ce pas prêcher dans le désert? N'importe, l'ordre du présent opuscule exige que nous en traitions d'abord, ce qui nous mènera naturellement à l'exposition subséquente des remèdes obligés contre les maux si fréquens provenans originairement de contagions virulentes.

L'expérience des siècles démontre que le dérèglement des mœurs est une plaie inextricable de la société, dans laquelle

se trouvent constamment des individus vicieux et contagieux sous tous les rapports.

Afin de remédier, autant qu'il est possible, à ce dangereux état de choses, les gens sensés sont réduits à transiger avec les pervers, pour borner dans leurs seins fangeux, les émanations pestilentielles virulentes, qui, sans cette transaction prévoyante, multiplieroient indéfiniment, et l'infection, et le nombre des victimes : alors la médecine, cette science divine, vient heureusement au secours de l'humanité.

Relativement à l'objet que nous avons ici en vue, nous distinguons deux classes de préservatifs : 1°. la classe des préservatifs naturels ; 2°. la classe des préservatifs artificiels.

La première classe comprend les préservatifs que la nature a mis, en tous temps, à la disposition de tous les individus qui veulent résolument se conduire chastement.

La seconde classe comprend les préservatifs dépuratifs artificiels, qui sont les produits de l'art.

Procédé préservatif artificiel.

Quand l'homme ou la femme conçoit des doutes ou des craintes, relatifs à l'impureté présumée ou réelle de l'objet avec lequel l'un ou l'autre va s'accoupler, ils doivent préalablement et simultanément se laver, tel que je le prescris ci-après. Ils doivent aussi se hâter de consommer, en exécutant, le plus brièvement qu'il leur sera possible, l'acte de la copulation ; puis, sitôt après, ils urineront ; ensuite, et sans aucun retard, ils se laveront bien soigneusement les parties sexuelles, et celles adjacentes, avec la lotion dépuratoire n° 1.

Lotion dépuratoire n° 1.

Prenez trente grains de notre muriate dépuratoire, confectionné spécialement pour cet usage. Faites-les fondre dans huit onces ou une chopine d'eau (froide ou tiède, à volonté).

Remarques particulières aux personnes du sexe féminin.

Les dames et les demoiselles qui se livrent à la concupiscence, devront, en outre des lotions extérieures, ci-dessus prescrites, s'injecter dans la partie (le vagin), à l'aide d'une

seringue vaginale, à laquelle est ajustée une canule longue, recourbée, et terminée par un renflement ou bouton en forme d'olive, perforé de plusieurs trous, en arrosoir. Cette seringue doit être de capacité à contenir huit à dix onces ou un bon demi-setier de la lotion dépuratoire n° 2, ci-dessous; et pour plus ample instruction, *voyez*, page 41 du présent Guide, l'article des *injections à l'usage des femmes*.

Lotion dépuratoire n° 2.

Prenez quarante grains de notre muriate dépuratoire, confectionné pour cet usage, faites-les dissoudre dans seize onces ou un litre d'eau (froide ou tiède, à volonté, selon la saison, etc.).

On remplira la seringue de la lotion n° 2, à plusieurs reprises, pour s'injecter quatre ou cinq fois de suite.

Dans le cas où ladite lotion causeroit quelques cuissons, on la rendra supportable et plus foible en y ajoutant de l'eau.

Remarques propres aux personnes des deux sexes.

Si l'on s'est livré à la sensualité des baisers lascifs, on se lavera les lèvres, les gencives et tout l'intérieur de la bouche, en se gargarisant soigneusement, avec le mélange d'une demi-cuillerée à sucre de mon Eau d'Or balsamique, délayée dans un poisson d'eau pure. (*Voyez*, page 10, l'article *Eau d'Or balsamique*.)

PRÉSERVATIFS NATURELS

A LA DISPOSITION DE TOUT LE MONDE.

« Etant de père en fils d'une vertu austère,
« On se préservera du poison de Cythère. »

ICI, nous n'avons qu'à répéter ce que tout le monde sait. Les simples inspirations du bon sens indiquent la chasteté, base essentielle des préservatifs naturels. La chasteté donne la force de volonté avec laquelle on lutte victorieusement

contre la séduction des passions ; elle nous fait repousser avec mépris, l'idée d'essayer ou d'imiter les exemples impudiques des êtres qui se livrent à la sensualité, nous fait fuir les pervers prôneurs de la volupté, nous préserve infailliblement d'énerver ou d'épuiser les fonctions de nos organes, nos facultés physiques, par des jouissances illusoires prématurées, qui amènent inopinément la satiété, les infirmités, la décrépitude et la mort!!!

Il faut attendre que la nature ait mûri les organes multiplicateurs, pour obéir en temps opportuns à ses décrets, relativement à la propagation de l'espèce. Pour cela, il faut avoir atteint l'âge de majorité, avec la condition d'être issu de parens bien conformés, sains de corps et d'esprit; et que soi-même, exempt de difformités, on jouisse librement des facultés qui signalent la vigueur et la santé. Les personnes des deux sexes qui sont évidemment douées des vertus et qualités ci-dessus énumérées, peuvent alors contracter les liens conjugaux avec sécurité, observant en outre, d'user modérément des droits nuptiaux, prenant pour auxiliaires la fidélité, la tempérance et la propreté.

Ceux qui se conduiront ainsi, ne seront jamais ravagés de contagion siphilitique. Pour récompense de leurs bonnes mœurs, ils vivront sainement, agréablement et longuement; ils auront la joie ineffable de transmettre pareil bonheur à leur postérité, d'autant mieux consolidée, que, par une éducation bien dirigée, ils inculqueront successivement à leurs enfans l'habitude des principes et des vertus sus-énoncés.

LE LUXURIEUX,

OU

BIZARRE ASSEMBLAGE D'IMMORALITÉ ET DE BIENFAISANCE.

ANECDOTE.

M. C***, jouissant d'une fortune immense, avec un tempérament robuste, et excessivement enclin à la lubricité;

inconstant comme on en voit peu, tellement que la plus belle créature, après quatre à cinq jours d'intimité, a perdu sans retour, à ses yeux et dans son imagination, le pouvoir de ses charmes.

De loin à loin (exception très-rare), la beauté, douée de certaines manières, a le privilège de ravir cet inconstant pendant dix à quinze jours. Car, suivant ce luxurieux, rien n'est plus détestable que de perdre son temps à cultiver l'amour; les jouissances promptes, variées et faciles ont seules des attraits pour lui. D'ailleurs son goût n'est pas délicat; la première venue obtient le partage de l'autel consacré à la volupté, et cela d'autant plus facilement que la nymphe est plus jeune, et lui a été jusqu'alors inconnue.

Au travers les accès d'érotomanie habituelle de M. C***, jaillissent des actes de bonté remarquables. Celles qu'il a obtenues, soit par séduction ou de bonne volonté, en les renvoyant de son séjour, après cinq ou six journées d'orgies et de service libidineux, il les fait habiller décemment, suivant leur extraction, et leur donne, en espèces sonnantes, cinq à six cents francs.

Les passions de cet homme sont si effrénées, qu'une donzelle entichée, et dégoûtante de mal vénérien, pourvu qu'elle soit jeune, concourt également à ses jouissances, sans lui inspirer ni répugnance ni crainte : il assouvit avec elle, sans délai, son avidité lubrique; toutefois, avec la précaution d'employer au moment du coït, des moyens préservatifs que son raisonnement lui a suggérés, et dont il a longtemps fait un heureux emploi, tant qu'il n'a pas connu les procédés prophylactiques dont est question pages 22 et 23 du présent opuscule, auxquels ce luxurieux a préférablement recours. Toutefois, comme il peut être utile de connoître les différentes routes qui conduisent au même but, ne fût-ce que pour les comparer, choisir entre elles, ou suivre l'une à défaut des autres, je pense faire plaisir à mes lecteurs en leur décrivant ici celle imaginée par M. C***.

L'objet de sa convoitise, placé dans un bain d'eau, à la température de vingt-cinq ou vingt-six degrés de Réaumur, y restoit trois quarts d'heure; au sortir de ce bain général, il la faisoit uriner, et lui poussoit dans la partie six injections ou seringuées d'eau dégourdie, aiguisée d'un peu de jus de citron (*environ trois cuillerées à bouche de jus exprimé*

de citron par pinte d'eau), à l'effet de bien nettoyer le vagin et toutes les parties sexuelles : après qu'elle étoit essuyée, il lui graissoit lesdites parties sexuelles, et notamment celles qui portoient les stigmates du virus, avec trois gros d'onguent néap. double : alors M. C*** s'oignoit, avec ladite pommade, le membre viril et les parties dans le cas d'être exposées au contact des endroits visiblement affectés du virus : puis, sitôt après l'acte, il se plaçoit sur un petit meuble nommé bidet, où il se lavoit soigneusement avec de l'eau de savon.

Quel bizarre assemblage d'immoralité et de bienfaisance présente ce singulier personnage, qui n'est cependant pas encore au sommet de l'échelle des vices de la sensualité ? Combien d'autres individus poussent leur abominable luxure jusqu'à la cruauté la plus révoltante! Je me garderai bien de mettre en scène aucun de ces effroyables originaux. Ces récits seroient trop scandaleux, et peut-être d'un dangereux exemple.

PRECIS DE LA SIPHILIS.

On a beaucoup discuté sur l'origine de la siphilis, vulgairement appelée maladie vénérienne. Je présume que cette origine se perd dans la nuit des temps passés. Ce qui, dans le fond, est peu important à découvrir, l'essentiel étant de la reconnoître, malgré les complications qui la déguisent et de savoir la guérir là où elle existe.

La siphilis est le fruit amer de la sensualité incontinente. Cette maladie végète insensiblement et invisiblement, quelquefois durant plusieurs semaines, plusieurs mois, même plusieurs années. Mais le plus communément des symptômes la manifestent un, deux, trois ou quatre jours après en avoir pris le levain dans un commerce impur.

Chose étonnante, tout en jouissant des apparences de la santé, on peut temporairement cacher en soi, le germe des maux vénériens, tel que l'observation ci-après exposée en offre l'exemple. Ce phénomène est du nombre de ceux dont il est difficile de se rendre raison. Voici deux hypothèses à ce sujet.

En première hypothèse, il est probable que le virus acquis, après avoir été absorbé par les pores inhalans et les vaisseaux lymphatiques, est transmis, puis cantonne dans quelques parties inertes, où les principes de la vie agissent foiblement. Alors le virus y est en quelque sorte enchaîné et paralysé, jusqu'à ce qu'une influence particulière le dégage et favorise son développement.

La seconde hypothèse présente le virus divisé, puis entraîné par le mouvement perpétuel de la circulation; lequel mouvement circulatoire est simple et naturel; mais aussi, dans certains cas, il peut être provoqué ou artificiel; tel qu'on le remarque, quand il résulte, par exemple, de la vertu stimulante du mercure.

MÉDITATION SUR LE MERCURE.

En général, le mercure et ses diverses préparations, considérés relativement à son usage médical, peuvent, dans plusieurs

cas, être efficaces. Ce minéral ne produit de mauvais effets qu'autant qu'il est administré intempestivement sans les précautions et la surveillance que requiert son emploi. Je ne me suis décidé à lui préférer les remèdes végétaux qu'en raison de son insuffisance contre le virus siphilitique, dont il ne dissipe que momentanément les symptômes, sans neutraliser ni détruire aucunement le levain vénérien, qu'il ne fait que diviser en se mêlant avec lui, sans agrégation, sans affinité et sans l'expulser hors du corps des malades. Donc, les propriétés stimulantes qu'on connoît au mercure, ne donnent à ce minéral que la faculté de charrier avec lui le virus siphilitique dans le système circulatoire; et ce mouvement perturbateur empêchant ledit virus de se fixer en aucunes parties, il ne peut imprimer ses stigmates délétères, que lorsque ledit mouvement perturbateur, que lui a donné accidentellement le mercure, vient à cesser plus tôt ou plus tard, en proportion de l'évaporation isolée, graduelle et plus ou moins active du mercure. Alors, une vertu médicatrice tente d'expulser le venin délaissé, et, par l'effet d'une fermentation ou d'un travail intestin, en rassemble les molécules, qui reçoivent, ainsi réunies, la force d'altérer la constitution et de faire finalement éclore les signes inopinés de la vérole.

EXEMPLE FRAPPANT,

Prouvant que la siphilis végète insensiblement et invisiblement, durant un grand nombre d'années.

Il y a environ trente-sept ans, que j'ai vu un vénérable religieux sexagénaire, qui, au témoignage des autres religieux de son ordre, avoit vécu dans la plus grande pureté de mœurs depuis dix années qu'il s'étoit volontairement reclus, sans avoir sorti une seule fois du cloître dont il faisoit l'édification.

Ce religieux, après quelques jours de fièvre ataxique, s'est trouvé atteint des symptômes les plus hideux, tels que des pustules au front et au cuir chevelu; des périostoses, parties moyennes internes de la crête des os des jambes (*tibia*), recouverts d'une croûte raboteuse, de l'épaisseur de deux lignes, sur deux pouces d'étendue dans leur largeur et

trois pouces de longueur ; pareille tumeur, recouverte d'une croûte dartreuse, occupoit les parties moyennes des deux bras, des fics, existoit entre les cuisses et sur le scrotum ; des excroissances, nommées choux-fleurs, implantées autour du gland sous le prépuce, et des douleurs profondes, nocturnes, dans les membres, paroissant avoir leur siége dans le corps des os, accompagnés d'insomnie, d'inappétence et peu après de maigreur extrême.

Depuis six mois, ces symptômes s'accroissoient visiblement et, malgré les médicamens et les soins qu'on lui prodiguoit, son état alloit de mal en pis. Lorsque, par curiosité, je visitai ce monastère, le père supérieur ayant vu par l'uniforme que je portois, que j'étois chirugien-major de la marine royale, m'invita de me rendre avec lui près du vénérable malade, dont est ci-dessus question, au sort duquel il déclara s'intéresser beaucoup. Après une petite conférence entre moi, le père supérieur, le malade et le père médecin ordinaire de la maison, je ne fus pas peu surpris de ce que ce dernier ignoroit totalement le caractère spécifique de la maladie du patient. Requis par le père supérieur d'émettre mon avis, je le donnai dans les termes suivans :

« Mes frères, soit scrupule, pudeur religieuse, ou ignorance qui vous empêche de vous exprimer nettement sur l'état du malade, qui me paroît faire toute votre sollicitude, mon état et la carrière militaire à laquelle je suis engagé, me font un devoir de la franchise. En conséquence, et vu les signes pathognomoniques qui affectent ce patient, je suis convaincu qu'il est attaqué de vérole confirmée. »

Le père supérieur parut douter de la vérité du fait ; néanmoins, par une conférence subséquente, il fut démontré que ce religieux avoit acquis le germe de la siphilis, pendant qu'il avoit vécu dans le monde. Nous fîmes la remarque que dix années de régime et de sagesse austère, n'ont pu affranchir ce religieux de l'explosion du mal qui l'a conduit aux portes du tombeau, et dont il n'a été sauvé que par une espèce de miracle. Ce ne fut qu'avec hésitation et seulement quinze jours après les avoir donnés, que mes conseils thérapeutiques furent mis en pratique parce que l'état du malade s'agravoit et ne donnoit plus d'espoir. Enfin, malgré le grand âge du malade, l'état épuisé et débile où il étoit réduit, l'ancienneté de l'infection virulente, dont l'époque

remontoit à vingt ans, ce sexagénaire recouvra la santé, après seize mois de traitement, suivant l'ordonnance que voici :

ORDONNANCE

De traitement par les remèdes tirés du règne végétal, donné il y a trente-sept ans (en 1783), pour le religieux dont est ci-dessus parlé.

On fera attention que le moindre atôme de sel de cuisine est contraire, et rendroit nul ou sans succès le traitement du malade que nous avons ici pour objet. On supprimera donc soigneusement le sel des alimens qu'on lui permettra. Il en sera de même du poivre, du gérofle, de la noix muscade, et de toutes les épices servant d'assaisonnement. On remplacera uniquement le sel de cuisine par le sucre royal, pour donner de la sapidité, et rendre succulens les bouillons, les crêmes, les gelées, les légumes, les œufs, les poissons frais et délicats, les viandes bouillies et rôties.

Le malade sera tenu chaudement, à une température de quinze à seize degrés de Réaumur. Néanmoins, on aura soin de renouveler l'air de la cellule du révérend plusieurs fois le jour, avec les précautions d'usage.

On lui administrera des bains de siége avec la décoction dépuratoire ci-après décrite. Ces bains seront administrés à la température de vingt-cinq degrés de Réaumur; et de douze heures en douze heures (*deux fois par jour*). Il y restera durant trente à quarante minutes, selon qu'il pourra le supporter.

Au sortir de ce bain, après qu'il aura été épongé et essuyé avec des linges doux et chauds, on saupoudrera les fics qu'il a entre les cuisses et au scrotum avec la poudre de sabine, ainsi que les excroissances nommées choux-fleurs, qui sont situées sous le prépuce, aussi long-temps que toutes ces excroissances siphilitiques soient consumées jusque dans leurs racines.

On oindra avec le liniment détersif ci-après décrit, les pustules situées au front et au cuir chevelu. On pansera de même les croûtes dartreuses qui recouvrent les périostoses qui affectent les os des bras et des jambes.

Le malade boira régulièrement, à huit heures d'intervalle

chaque fois, une dose tiède de la décoction dépuratoire ci-après décrite, page 32, dans les proportions que voici : savoir, le premier jour du traitement, une pleine cuillerée à bouche à six heures du matin ; pareille dose à deux heures de l'après-midi, et une troisième cuillerée à bouche à dix heures du soir.

On augmentera la dose de cette décoction tous les jours, à chaque fois, d'une cuillerée à bouche jusqu'au dixième jour du traitement, que le malade en boira dix pleines cuillerées chaque fois, ce qui fera le nombre de trente cuillerées dans le cours de vingt-quatre heures, prises en trois temps, tel qu'il est ci-dessus prescrit; c'est-à-dire de huit heures en huit heures. On observera en outre qu'il se soit écoulé trois heures avant et trois heures après le repas, pour prendre ladite décoction dépuratoire.

Quand le malade mangera, ou lorsqu'il aura soif, il boira de l'eau de gruau dans laquelle (s'il lui plaît) il ajoutera un peu de vin et de sucre.

Après le dixième jour du traitement, on continuera l'usage de la décoction dépuratoire, à la dose de dix pleines cuillerées à bouche, de huit heures en huit heures, jusques et y compris cinq à six semaines après la disparition complète des symptômes et afflictions de la maladie; et lorsque le malade sera guéri, on diminuera journellement la dose de la décoction dépuratoire, en contre-sens de ce qui est prescrit durant les dix premiers jours du traitement.

LINIMENT DÉTERSIF.

Prenez trois onces de racine de grande chélidoine, fraîche écrasée et broyée grossièrement dans un mortier de fonte. Versez dans une terrine de grès; laissez macérer durant trente-six heures; passez à travers un linge, et en exprimez le jus. Mettez ce jus dans un mortier de marbre, incorporez-y un mélange de demi-once de cire jaune, avec deux onces de panne de porc mâle, fondue au bain-marie, et dégagée du tissu cellulaire. Triturez le tout ensemble jusqu'à ce que le mélange composant le liniment soit régulier et froid, puis conservez-le dans un pot et en lieu frais, pour l'usage.

DÉCOCTION DÉPURATOIRE.

♃ Squames d'astragal à gousse velue de Hongrie.......		℔ ½.
Café Martinique vert, concassé et non brûlé...	aa..	℥ III.
Sommité de houblon..........................		
Racine de grande chélidoine, concassée............		℥ II.
Saponnaire, toutes les parties de la plante....	aa..	℥ IV.
Douce-amer............................		
Salsepareille..........................		
Racine de grande bardane..................		
Laitue pommée..........................	N°..	IV.
Racine de buis..........................	aa..	℥ I.
Chenevi concassé........................		
Bois de réglisse........................		
Malt d'orhe..............................		℔ I.
Eau....................................		℔ XV.

Mettez le tout ensemble au feu dans un vaisseau de capacité. Quand l'ébullition aura lieu, entretenez-la modérément durant une heure, puis ajoutez la teinture préalablement préparée, et composée de neuf grains d'opii, dissous dans une cuillerée à bouche d'esprit-de-vin. Ajoutez en même temps une once de fleur d'orange. Après trois ou quatre bouillons, tirez du feu; recouvert, laissez en repos durant une heure ou deux, puis coulez à clair, et sitôt que cette décoction est refroidie, renfermez-la dans des bouteilles hermétiquement bouchées de liége, et gardez en lieu frais.

Nota. Quand cette décoction est tournée à l'aigre, elle n'est plus bonne. On en fera de la nouvelle au fur et à mesure de la consommation, le plus souvent possible. On aura soin pendant que la décoction est au feu, de la brasser sans relâche, à l'aide d'une longue spatule, ou cuiller de bois, qui ne servira qu'à cet usage.

OBSERVATIONS SINGULIÈRES.

Dans le cours de ma pratique, j'ai remarqué que par chaque millier d'individus que j'ai soignés des maux vénériens, neuf cent soixante-dix étoient du sexe masculin, et seulement trente du sexe féminin; *c'est sur cent malades, quatre-vingt-dix-sept individus du sexe masculin, et trois seulement du sexe féminin*. Cette différence me semble devoir

être attribuée à ce qu'en général les personnes du sexe féminin sont organisées de sorte à être peu sensiblement affectées du virus.

Chez la plupart des femmes attaquées de ce mal, le virus s'est infiltré, et s'établit sous la forme d'une exhalation vaginale imperceptible à la vue, n'imprimant aucun sentiment de gêne qui pourroit déceler sa présence, étant au contraire parfois accompagné de titillation et d'appétit vénérien. En cet état de choses, jouissant pendant un temps indéfini des apparences de la santé, la femme ne peut s'imaginer qu'elle recèle un venin contagieux. Vainement l'adorateur de ses charmes se plaint à cette sirène, en lui montrant les fruits qu'il a recueillis dans ses embrassemens; elle n'y croit pas, et lui répond avec l'assurance de l'innocence ou d'un être qui se croit pur : « Le mal qui vous affecte ne peut venir de » moi, car je me porte bien quant à présent; mais s'il m'ar» rivoit incessamment des signes d'incommodités, je serois » fondée à penser que c'est vous, au contraire, qui m'avez » empoisonnée. »

Sur cela, les amans se brouillent; la femme, pour se venger et se consoler de la perte d'un libertin, s'abanbonne à son érotomanie, en passant successivement dans les bras des remplaçans, propageant gaiement le virus vénérien, jusqu'à ce que l'évidence matérielle, plus ou moins tardive, du mal qui la mine, l'attaquant douloureusement, la rende enfin victime de son incurie.

RÉFLEXIONS.

Comment se fait-il que certains germes contagieux restent inertes, durant plusieurs années, et tout en passant héréditairement, de génération en génération, n'attaquent pas également, ni en même temps, tous les rejetons d'une famille, originairement entichée de virus? Par exemple, mon grand-père a souffert de la goutte; cependant ses enfans, dont mon père est du nombre, n'en ont pas ressenti la moindre atteinte; et moi, ou mes enfans, en seront infirmés!... Le raisonnement, qui veut tout résoudre, nous dit évasivement que cela dépend de certaines dispositions, de certaines circonstances qui font jaillir, plus ou moins promptement, les maux héréditaires, lesquels maux sont

encore modifiés et métamorphosés, suivant d'autres circonstances, selon les temps, les lieux, les variations ou les intempéries atmosphériques, les régimes particuliers, etc.; mais, l'observation et l'expérience, plus positives, mettent le fait en évidence, et les vanités de nos raisonnemens, de nos analyses s'évanouissent devant les innombrables et inexplicables phénomènes de la nature.

La siphilis est dans une catégorie analogue. Qui nous assurera que nos aïeux, paternels ou maternels, séparément ou ensemble, ne nous ont point légué quelques germes, fruit de leurs déréglemens clandestins, et que bien innocemment, nous transmettons, à notre tour, à nos successeurs?

Les vérités que nous avons ci-dessus déroulées sont effrayantes et nous conduisent à reconnoître que la coalition des préservatifs et des remèdes éradicatifs, les plus victorieux, ne pourra pas plus réussir à extirper, pour toujours, le levain de la contagion vénérienne, qu'il est possible de réprimer les actes privés et cachés qui propageront indéfiniment ce poison contagieux. Mais cette coalition sauvera un très-grand nombre de personnes, victimes du hasard, de foiblesses passagères, ou d'imprévoyance. Et, dans notre détresse, nous devons nous trouver bienheureux des secours et du pouvoir que l'art de guérir met à notre disposition; mais il faut y recourir et en user en temps opportuns et savamment, pour en obtenir tous les avantages physiquement possibles, tendant à régénérer la santé quand elle est intervertie. (*Voyez*, pag. 2, l'*Avis essentiel.*)

TRAITEMENT GÉNÉRAL DÉPURATOIRE.

Cas où il faut y recourir.

Le traitement dépuratoire consiste dans l'observation d'un régime de vivre convenable à la circonstance, et dans l'emploi méthodique et suffisamment prolongé des remèdes spécifiques, propres à guérir le mal et à rétablir la santé.

1°. On recourra au traitement dépuratoire quand on aura des inquiétudes, et qu'on appréhendera de porter en soi le germe d'un mal, dont l'état actuellement équivoque de la santé fait naître la présomption.

2°. Quand on s'est abandonné à un commerce suspect et impur, et qu'on veut prévenir la manifestation du virus.

3°. Quand on se rappelle n'avoir pas suivi exactement, ni assez long-temps, le traitement nécessaire aux maux virulens et contagieux dont on a précédemment été affecté.

4°. Quand ayant mené une vie déréglée, avant de s'établir, on veut préalablement et par précaution, subir un traitement dépuratoire pour se garantir de la crainte et du danger d'infecter sa future épouse et de donner l'existence à des enfans malsains.

5°. Quand on est affecté des signes visibles et certains des maladies virulentes, tels que boutons cancéreux, clous, poulains, écrouelles, ophthalmies, ou maux d'yeux rebelles, écoulemens blénorrhagiques, vulgairement appelés chaude-pisse, fleurs blanches de mauvais caractère, rhagades ou gerçures, excroissances dites fics, crêtes, poireaux, condylomes, choux-fleurs, etc.; engorgement des glandes et des viscères, certains cathares et rhumatismes, chancres, ulcères, pustules, dartres, périostoses, exostoses, carie ou gangrène des os, douleurs nocturnes, etc.

6°. Les femmes enceintes doivent être traitées de la maladie vénérienne. On ne doit pas attendre, comme certains le conseillent, qu'elles soient accouchées.

7°. L'enfant, issu de père et mère malsains, naît doué d'une mauvaise constitution, d'où jaillit la débilité, la cacochymie, le rachitisme, la nouure et la courbure des os, les écrouelles et d'autres maux qui le font constamment souffrir et languir jusqu'à ce que la mort mette un terme à son existence malheureuse; à moins qu'en temps opportun l'art de guérir ne vienne efficacement à son secours, en traitant la mère ou la nourrice qui lui donne le sein, ou en administrant à l'enfant les remèdes proportionnés à son âge, combinés avec ses alimens, suivant la méthode nutritive, etc.

RÉGIME. Quoiqu'on puisse se traiter sans rien changer à sa manière de vivre habituelle, il est plus sage de s'accoutumer peu à peu à l'observation d'un régime sobre; de n'user que des alimens doux et de facile digestion; de s'abstenir de substances salées, épicées, et de liqueurs fortes.

Pendant la durée du traitement dépuratoire, il est utile de se rincer la bouche une fois ou deux par jour, avec l'Eau

d'Or balsamique, tel qu'il est indiqué, page 10 du présent Guide.

DIFFICULTÉS IMPRÉVUES. Un malade ne doit pas se rebuter de la lenteur et des difficultés trop souvent inévitables de son traitement, parce que le mal dont il est atteint paroît simple dans le principe, mais développe ensuite et prend successivement un caractère plus grave, pendant l'administration même des soins bienveillans et des médicamens les mieux indiqués ; car une maladie d'apparence bénigne donne inopinément naissance à des accidens consécutifs ou à des affections sympathiques, qui la compliquent, et qui éveillent une diathèse fâcheuse, tel qu'un vice arthritique, cancéreux, etc. ou bien le mal est plus invétéré qu'on ne le présumoit. Dans tous ces cas que le temps seul peut dévoiler, le traitement devra durer plus long-temps qu'on ne s'y attendoit. D'ailleurs, il est plus sûr de se traiter quelques jours de plus qu'il ne le paroît rigoureusement nécessaire, que de cesser prématurément l'usage des remèdes, comme tant de malades le pratiquent inconsidérément ; lesquels, par ce perfide empressement, manquent souvent la guérison radicale.

PRÉCAUTION INDISPENSABLE

Sans laquelle on court les plus grands dangers.

Un acte de propreté et de garantie que nous ne saurions trop recommander aux personnes des deux sexes, c'est de se laver soigneusement les mains sitôt après qu'elles ont touché leurs parties malades, parce que, faute de ce soin, en portant leurs doigts, alors imprégnés de virus, sur les parties saines de leur corps, elles y peuvent transmettre l'inoculation virulente. Par exemple, en se caressant le menton ou se frottant le front avec des mains qui viennent de toucher des parties entichées de contagion vénérienne, on peut s'inoculer des dartres, des pustules, etc. Si on les porte aux lèvres, on y fera éclore des gerçures, des aphtes, des chancres et des cancers rongeans, suivis de la carie des os du palais, du nez, de la face, avec affaissement et perte du nez, et autres affreuses difformités de la figure. Si les doigts, salis

du pus ou de la matière virulente, sont dirigés sur les paupières et les yeux, il en résulte ophthalmie rebelle; et de plus, il est d'observation et d'expérience que le mal vénérien, inoculé à toutes autres parties qu'à celles de la génération, est beaucoup plus dangereux, et très-difficile à guérir.

REMÈDE DÉPURATOIRE SUPRÊME.

Ses diverses modifications, et manière de s'en servir.

QUAND le virus a récemment empoisonné la source où soi-même on l'a nouvellement puisé, on peut le neutraliser, et s'en guérir en peu de jours, avec mon dépuratif suprême, tiré du règne végétal. D'ailleurs, le terme de la guérison se fait attendre en raison de l'ancienneté de l'infection, etc.

Ce remède dépuratif suprême diffère essentiellement du déluge des drogues que certains apothicaires annoncent fastueusement, de leur autorité privée, sous le titre générique de dépuratifs. Le dépuratif suprême, dont je suis l'auteur, a pour base un muriate végétal, extrait des squames de l'astragal en gousses velues de Hongrie (1). Il se prépare et s'administre sous différentes formes, modifié selon le sexe, le tempérament, l'âge, la profession, la position particulière, la commodité et le goût de chaque malade.

1°. EN PILULES. Sous forme pilulaire, ce remède est facile à cacher et à transporter, pour les personnes qui veulent se traiter en secret, d'autant mieux qu'il n'exige, durant son usage, d'autre régime que la sobriété, les alimens doux et la propreté.

Les principales modifications de mes pilules sont, 1° les noires, qui sont de différens calibres; 2° les jaunes citron; 3° les brunes.

(1) Ces squames ne se trouvent pas dans le commerce, ni chez aucun apothicaire; quelques uns de ces marchands de drogues, que la crédulité publique croit les mieux assortis, ne manqueront pas d'insinuer qu'ils en ont : c'est pourquoi nous avertissons le public de se tenir en garde contre leur duperie.

Les pilules se prennent ou s'avalent l'une après l'autre, ou plusieurs ensemble, selon que les malades ont plus ou moins d'adresse à les prendre, soit à nu ou enveloppées dans du beurre frais, de la crême, du sirop, de la marmelade de fruits cuits, etc. On facilite la déglutition et la descente dans l'estomac, en buvant en même temps plusieurs gorgées d'eau pure ou sucrée, etc. Ces pilules se vendent 5 sous la pièce; on en prend de quatre à sept par jour.

2°. Sous forme liquide, appelée EAU DÉPURATIVE, EAU DE SANTÉ. Sur le flacon qui renferme l'eau dépurative, sont des traces séparant chaque dose qu'il contient. On en prend une seule dose par jour, d'un trait, délayée dans un moyen verre de la boisson prescrite, ou dans un poisson d'eau pure ou sucrée, à l'heure de sa commodité, quand on est contraint de s'en cacher; mais le mieux est de prendre l'eau dépurative le soir en se couchant, à l'instant de se reposer la tête sur l'oreiller. (Le prix de la dose, pour chaque jour, est de 30 sous.)

Uue autre manière de prendre l'eau dépurative, à laquelle je conseille de donner la préférence, quand on le pourra, consiste à mêler la dose avec trois cuillerées à bouche de lait, pour l'avaler d'un trait; puis, sitôt après, on se rincera la bouche, avec un demi-verre de lait, pur ou sucré, qu'on boit par-dessus.

Il faut avoir attention de secouer l'eau de santé dépurative, dans le flacon qui la renferme, toutes les fois, au moment d'en user, et de ne l'administrer qu'environ deux à trois heures après le dernier repas.

4°. Sous forme robifique, appelé ROB MAGISTRAL DÉPURATOIRE. Ce Rob-Magistral, durant le repos, laisse surnager un corps gras, ce qui oblige, à chaque fois, et au moment d'en prendre, de le ballotter vivement dans la bouteille qui le renferme, afin d'en mêler toutes les parties constituantes. Quant à la dose, on suivra l'ordonnance spéciale du médecin directeur; mais, en général, on en use deux fois par jour, savoir, le matin et le soir.

La dose du matin, prise suivant la commodité et le choix du malade, soit à jeun, soit entre le déjeuné et le dîné, est d'une pleine cuillerée à bouche, délayée dans cinq cuillerées d'eau pure ou sucrée. On l'avalera d'un trait, et, sitôt après, on se rincera la bouche avec un verre d'eau sucrée

qu'on aura la précaution de préparer d'avance, et qu'on boira par-dessus.

La dose du soir sera prise l'après-midi, entre le dîné et le soupé, ou le soir au moment de se coucher. Cette dose est d'une cuillerée à bouche, mêlée dans cinq cuillerées d'eau pure ou sucrée. On se rincera ensuite la bouche avec un verre d'eau pure ou sucrée, qu'on boira par-dessus. (Le prix de la demi-bouteille est de quinze à vingt francs, suivant les modifications données à la confection de ce Rob-Magistral.

EXEMPLES DE PRATIQUE.

La blennorrhagie, appelée vulgairement *chaude-pisse*, est le mal vénérien le plus commun, et celui que tant d'ignorans s'ingèrent de traiter à tort et à travers, et si mal qu'il en résulte la grosse vérole, laquelle, tôt ou tard, se manifeste, alors qu'on s'y attend le moins. Pour guérir radicalement de la chaude-pisse il faut s'en traiter soigneusement et patiemment, en s'administrant journellement, et assez long-temps les remèdes dépuratoires. (*Voy*. pag. 37 et 38.) Dans ce cas (*de chaude-pisse*), il est utile de boire copieusement dans tous les temps de la journée, tant que durera l'irritation et la gêne en urinant. L'eau pure suffit à ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer celles des tisanes ou autres boissons qui leur seroient plus agréables; tels sont, par exemple, le petit-lait nitré, le bouillon de veau, de poulet, l'eau d'orge, de chiendent et de guimauve, dans laquelle on fait dissoudre deux à trois onces de miel blanc, sans la faire bouillir ni écumer; ou plus simplement, et tout aussi convenablement, l'eau à laquelle on ajoute du sirop d'orgeat, auquel on peut substituer, suivant son goût, en certaine circonstance, le sirop de violette, de guimauve, de gomme, de groseille, de limon, ou de capillaire, etc.

Il faut s'abstenir de boire de la bière, des liqueurs fortes, et avoir soin, en mangeant, de tremper son vin avec de l'eau : en outre, on s'appliquera un petit bandage, nommé suspensoire, pour soutenir les testicules et les garantir de l'engorgement enflammatoire et douloureux, dit chaude-pisse, tombée dans les bourses.

N'importe le sexe, le remède le plus simple est l'Eau de Santé dont est parlé page 38 du présent ouvrage. Mes pilules

et mon Rob-Magistral, opèrent également la guérison des maux vénériens; mais avec cette distinction, à l'égard du Rob-Magistral, qu'il tarit et fait plus tôt disparoître l'écoulement de la chaude-pisse et des fleurs blanches. Néanmoins quand on ne poura consulter et être guidé à cet égard par le médecin auteur dudit Rob-Magistral, il sera prudent et plus sûr de se traiter préalablement durant trente jours, soit avec l'Eau dépurative, soit avec les pilules *dito* (*V.* page 38), pour ensuite terminer la guérison en usant une ou deux chopines dudit Rob-Magistral (1), quand il existe encore à cette époque de l'écoulement; car on ne doit se croire guéri radicalement de la chaude-pisse, que quinze jours après l'entière disparition de l'écoulement et de tous les symptômes vénériens dont on s'est trouvé atteint. En outre, il faut, pendant la durée du traitement s'abstenir de la jouissance charnelle et de la masturbation; faute de cette abstinence, on prolonge indéfiniment la durée du traitement, en éloignant l'époque de la guérison.

REMARQUES IMPORTANTES.

Pour l'instruction de ceux qui l'ignorent ou qui l'auroient oublié, nous répétons, avec tous les médecins, que la blennorrhagie (*chaude-pisse*) est beaucoup plus dangereuse chez les hommes que chez les femmes, parce que les accidens sont plus graves chez eux et moins supportables; d'ailleurs, les femmes sont beaucoup plus difficiles à guérir, parce que leurs parties de la génération sont naturellement dans un état de relâchement, et à cause de leurs règles, qui nuisent et interrompent le cours des remèdes, et qui, souvent, renouvellent l'écoulement lorsqu'il étoit prêt à cesser; et en outre, parce qu'elles négligent les soins et les injections de propreté; enfin, parce qu'elles aiment à déguiser les restes d'écoulement sous le nom de fleurs blanches. Donc les personnes du sexe féminin, qui seront affectées d'écoulemens virulens, devront prolonger leur traitement le double du temps nécessaire à la guérison des hommes: elles devront, en outre, pendant toute sa durée, pratiquer exactement les injections telles qu'elles sont décrites ci-dessous.

---

(1) On pourra, dans la plupart des cas, terminer la guérison avec notre mélange balsamique, qui coûte moins que le Rob-Magistral.

DES INJECTIONS

A l'usage des Femmes.

Les femmes qui ont contracté l'habitude louable des injections de propreté en état de bonne santé, parce qu'elles en recueillent une certaine fraîcheur salutaire qui ajoute à leurs charmes, sentiront toute leur importance, et combien elles sont essentielles dans le cas de maladie vénérienne. Alors la femme malade s'injectera plus soigneusement et plus fréquemment, au moins deux ou trois fois par jour, avec de l'eau pure tiède, ou froide, quand on peut la supporter sans inconvénient. Ces injections se font, la première, le matin; la seconde, dans le milieu de la journée; et la troisième, le soir. Chaque fois, elles videront et rempliront successivement la seringue quatre ou cinq fois. La seringue doit avoir la capacité de contenir un demi-setier d'eau (huit à dix onces): elle est armée d'une longue canule recourbée et terminée dans son extrémité par une petite olive perforée de plusieurs petits trous en arrosoir. On ajoutera, si l'on veut, à l'eau des injections, un peu de notre Eau d'Or balsamique, ou, plus économiquement, du vinaigre de cuisine, la dose d'une cuillerée par pinte d'eau. (*Voyez*, page 10, l'article *Eau d'Or*, etc.)

Il est entendu que, pour procéder à l'opération des injections, la femme se placera sur le petit meuble de toilette nommé bidet, ou à son défaut, au-dessus d'un vaisseau propre à recevoir le produit de l'injection, à mesure qu'il s'écoule durant l'opération; puis, avec de la nouvelle eau, à l'aide d'une éponge fine, ou d'un linge fin et doux, elle se lavera les parties externes de la génération, etc. Il faut aussi avoir attention d'uriner avant de s'injecter, afin que les urines n'altèrent pas en passant l'effet de cette opération.

CONSIDÉRATIONS POUR LES HOMMES.

A l'égard des hommes, il arrive quelquefois que l'écoulement subsiste opiniâtrément et long-temps, malgré la docilité et l'exactitude des malades à s'administrer méthodiquement les médicamens qui leur sont ordonnés. Cela dépend d'un relâchement fluxionnaire du canal de l'urètre,

d'une prédisposition constitutionnelle, ou d'une diathèse particulière des voies urinaires, qu'on est obligé de combattre, après le traitement dépuratoire, par des injections adroitemeut dirigées dans le canal de l'urètre; lesquelles injections doivent posséder une vertu légèrement tonique, et doivent être répétées avec persévérance plusieurs fois de suite, et à plusieurs reprises chaque jour, même plusieurs jours encore après que l'écoulement a cessé.

Ces injections s'opèrent telles que nous l'exposons ci-dessous; mais on doit être très-circonspect dans le choix, la nature, et les proportions des substances qui entrent dans la composition desdites injections : celles que nous conseillons aux personnes qui sont dans le cas d'y recourir, se réduisent et consistent en un mélange, à partie égale, d'eau et de vin; dans huit onces duquel mélange on ajoute et fait fondre un à deux grains de notre muriate dépuratoire, ou bien douze à quinze gouttes d'une solution que nous fournissons expressément pour cet usage : tel que nous en usons à l'égard des autres remèdes dont est question dans le présent guide, et cela, dans l'intérêt et pour la sûreté des malades.

Dans le cas de maladie glaireuse, des reins et de la vessie, ou catarrhe chronique invétéré, incommodité située hors l'atteinte des injections, il subsiste habituellement un suintement glaireux, ayant cours à travers le canal de l'urètre; lequel suintement n'est nullement contagieux après qu'on a fait le traitement dépuratoire, propre à neutraliser et à détruire le virus préexistant.

DES INJECTIONS

A l'usage des hommes, dans le cas où elles doivent être dirigées dans le canal de l'urètre.

1°. On fera choix d'une petite seringue neuve, parce qu'il est imprudent, et souvent dangereux, d'employer celle qui a servi à d'autres personnes.

2°. On aura attention que la seringue soit ajustée de sorte à bien retenir dans son corps le véhicule dont on a dessein de la charger, et qu'elle ait la capacité d'en contenir de demi-once à une once.

3°. On observera que le bout de la canule soit uni et sans bouton, pour ne point blesser l'extrémité du canal de l'urètre où il doit pénétrer; et, afin que le piston de ladite seringue puisse glisser avec facilité dans l'opération, on aura attention d'en graisser de temps à autre l'étoupe, avec du beurre frais ou du suif de chandelle.

4°. Le malade en situation, c'est-à-dire debout, ou placé sur le bord d'une chaise, saisit la seringue, d'une part, des doigts médius, annulaire et auriculaire; et, de l'autre part, avec le pouce de la même main, pendant que le bout du doigt indicateur est introduit dans l'anneau du piston, pour peser sur le fluide contenu dans la seringue, et l'en faire sortir à volonté par la canule.

5°. Alors le malade introduira, de la longueur de deux à trois lignes, le bout de la canule dans l'extrémité du canal de l'urètre, répondant au bout du gland, serrant en même temps du bout des doigts de l'autre main, le bout de la verge, pendant et après qu'il a fait parvenir l'injection, afin de la retenir quelque temps dans le trajet du canal de l'urètre (pendant une minute).

6°. Le malade répètera cette opération six à sept fois par jour, à des distances à peu près égales l'une de l'autre; et, à chaque fois, il consommera trois ou quatre seringuées d'injections.

7°. Il faut préalablement avoir soin d'uriner avant de s'injecter : parce que les urines, par leur passage, en empêcheroient le bon effet.

ACCIDENS SUBSÉQUENS.

Soit à cause de la chaude-pisse, ou par d'autres causes, quand on ne peut décalotter, autrement dit, décoiffer le gland de la verge, de la peau nommée prépuce, parce qu'il est trop bridé ou enflammé, cela retient et amasse une crasse fromageuse, et une suppuration putride autour de la couronne du gland, qui accroît l'inflammation, et fait survenir des chancres et des excroissances. Il faut alors, pour empêcher les progrès du mal, diriger, plusieurs fois par jour, des injections de propreté entre le prépuce et le gland, composées d'eau tiède ou d'eau de guimauve.

Cet état de maladie s'appelle phimosis : mais si alors on

découvroit de force le gland de la verge du prépuce ainsi affecté, on produiroit un mal beaucoup plus douloureux, nommé paraphimosis, ou étranglement de la verge, qui oblige de recourir soudain au docteur, pour en faire (s'il est encore possible) la réduction.

Dans tous les cas de maladie des parties génitales de l'homme, il est avantageux de pouvoir découvrir et recouvrir à volonté le gland de son prépuce; cela donne la facilité de nettoyer et d'entretenir proprement cette partie, et de panser convenablement les maux dont elle est atteinte. Par exemple, y est-il survenu des chancres, on y applique dessus, une fois par jour, quelques brins de charpie, ou un petit linge fin, sur lequel on étendra légèrement de notre Liniment. (*Voyez* page 45.) On continue ce pansement jusqu'à guérison. Si ce sont des excroissances, on les lave avec de l'eau tiède ou de l'eau de guimauve, puis on les saupoudre avec notre poudre végétale escarotique, qui fait insensiblement tomber lesdites excroissances.

Il est entendu qu'en même temps qu'on soigne extérieurement les susdits symptômes de la vérole, ou tout autre ayant pour cause le même virus, il est entendu, dis-je, qu'on s'administre simultanément l'eau ou les pilules dépuratoires dont est question en ce recueil (pages 37 et 38), et cela, même long-temps après l'entière disparition desdits symptômes. Car le traitement essentiel est celui qui consiste à s'administrer intérieurement le spécifique dépuratoire du sang et des humeurs qui en émanent.

De l'engorgement inflammatoire des testicules, vulgairement dit chaude-pisse tombée dans les bourses.

En même temps qu'on s'administrera journellement et exactement la dose convenable du spécifique dépuratoire, ou de nos pilules, ou de notre eau (*Voy.* pages 37 et 38), on se fatiguera le moins possible; on prendra peu de nourriture, on fera raser les parties sexuelles, puis on enveloppera tout le scrotum (*les bourses*) d'une calotte fondante, ayant l'épaisseur d'une pièce d'un franc. Cette calotte aura une annexe pour remonter le pli de l'aine, et s'étendra jusqu'au dessus de l'arcade crurale, du côté du testicule malade; car ordinairement il n'y en a qu'un d'affecté : tantôt c'est le

gauche, d'autres fois c'est le droit. Ladite calotte sera recouverte de linge ou de peau fine, puis soutenue et fixée à l'aide d'un suspensoire. On la laissera l'espace de vingt à vingt-cinq jours consécutifs. Après l'avoir enlevée, on se nettoyera avec de l'eau chaude bien chargée de savon en dissolution; après on continuera encore quelque temps l'usage d'un suspensoire fait dans les dimensions relatives au volume des parties.

Cette manière de traiter cet accident vénérien est plus efficace, moins cher, plus commode, ne gâte pas les vêtemens comme le fait l'emploi des cataplasmes. C'est aussi le meilleur procédé contre l'induration invétérée des testicules, auquel cas on renouvelle ladite calotte tous les vingt jours.

De l'engorgement des glandes, et des tumeurs qui en résultent, appelé communément poulain.

Ce symptôme vénérien exige le traitement général dépuratoire interne : c'est-à-dire, l'usage journalier, soit des pilules, soit de l'Eau de Santé indiquées page 37 et 38 de ce recueil, en même temps qu'on oindra, une fois par jour, la partie malade avec le Liniment fondant; et si, au lieu de se résoudre, les poulains mûrissent et s'ouvrent d'eux-mêmes, alors on les pansera en les couvrant jusqu'à guérison, avec un emplâtre de sparadrap, de diachilum gommé, renouvelé tous les jours.

Les chancres et les ulcères se pansent avec le Liniment-Le-Pelletier. (*Voyez* page 16.)

On l'étend légèrement sur de la charpie fine et douce, pour en couvrir le mal ; s'il produit de la cuisson, on y mêle un peu de cérat de Galien, dont on diminue peu à peu la quantité, jusqu'à ce qu'on puisse supporter ledit Liniment pur. (*Voyez*, page 2, l'*Avis essentiel.*)

NOUVEL APERÇU CONCERNANT LA GALE,

ET

MANIÈRE SIMPLE ET FACILE DE LA GUÉRIR.

Cette maladie est si dégoûtante, si incommode et si fréquente, qu'on nous saura bon gré de lui consacrer le présent article.

Il est maintenant reconnu qu'un insecte, nommé sarcopte, est la cause de la gale, et que la malpropreté le fait pulluler rapidement. Le moyen de guérir cette vilaine maladie, consiste à faire promptement mourir le sarcopte : ce traitement n'exige aucune sujétion, aucun régime ; donc, toutes les fois qu'un sujet est atteint de la gale, quelle que soit son ancienneté, l'application des moyens anti-psoriques externes sera le seul traitement rationnel.

Pour se guérir de la gale, on se frottera une fois le soir, les parties qui en sont attaquées, avec le Liniment-Le-Pelletier. On frottera assez long-temps pour que ces parties s'échauffent un peu, afin de faire pénétrer ledit Liniment, dont deux pots, du prix de 3 fr. chaque, doivent suffir pour huit frictions, ou huit jours d'usage, terme ordinaire du traitement des gales simples.

Nulle préparation ne précède ni n'accompagne l'emploi de ce remède ; il n'exige même pas un bain pour les gales simples. Cependant, lorsque la maladie est ancienne, très-étendue, caractérisée par des croûtes épaisses, un ou deux bains tièdes ne peuvent que disposer favorablement la peau à l'action du médicament.

Tous les objets qui ont servi aux galeux, doivent être lessivés exactement, et les effets qui ne sont pas susceptibles d'être lessivés, doivent être désinfectés au moyen de la vapeur du soufre ; car, faute de ces soins, lesdits objets pourroient conserver quelques sarcoptes, qui donneroient encore la gale aux personnes qui s'en serviroient. (*Voyez* l'*Avis essentiel*, page 2.)

POUDRE DÉPURATOIRE SUPRÊME,

OU

REMÈDE-PROTÉE,

A L'USAGE DES GENS FORTUNÉS.

La poudre dépuratoire suprême est couleur café au lait; ses vertus admirables sont rapprochées sous un si petit volume, qu'on l'envoie au loin dans les replis d'une lettre. C'est le remède des gens fortunés, parce qu'il est plus cher que les autres modifications dépuratoires dont il est question en ce recueil, pag. 37, 38 et suivantes (1), et parce qu'il opère plus lentement.

Le surnom de Remède-Protée a été donné à cette poudre parce que les malades lui font prendre la forme qui leur plaît le mieux.

1°. Dans sa forme primitive EN POUDRE, et vu son peu de volume, on la prend aisément, enveloppée dans de la marmalade de fruits cuits, dans du pain à chanter, du pain émietté, imbibé de lait, de café, d'eau ou de vin sucré (au choix du malade).

2°. On lui fait prendre la forme ronde des pilules, en ajoutant, à la dose de chaque jour, le quart d'une goutte d'eau ou de sirop de guimauve, que l'on pétrit ensemble dans le creux de la main, à l'aide du bout d'une petite lame de couteau d'ivoire, d'os ou de bois; puis, on roule ce petit lopin de pâte épaisse entre les doigts, pour l'arrondir en pilule du volume d'un grain de chenevis.

3°. On lui donnera la forme robifique, et conséquemment liquide, en versant ladite poudre, à la dose convenable, dans un petit mortier de marbre ou de verre, ou, à défaut de mortier, dans le fond d'une tasse ou d'un verre, en y ajou-

(1) Il se vend un franc le grain; la dose est le poid de deux, à cinq, à six grains par jour, suivant l'époque du traitement et l'idiosyncrasie des malades.

tant, goutte à goutte, un cuillerée d'eau, puis, deux cuillerées de sirop de guimauve ou d'orgeat, en broyant et délayant avec le bout du doigt faisant l'office de pilon..

On pourra étendre ce mélange en y ajoutant de l'eau et du sirop, jusqu'au volume d'un poisson, pour en user le soir au moment de se coucher, trois heures après le dernier repas.

AVERTISSEMENT.

A l'égard des maux vénériens, la plupart des malades s'imaginent qu'un médecin peut et doit les guérir par un traitement de la durée de dix à quinze jours. C'est une erreur grossière, dont les malades doivent se désabuser : pour cet effet, nous les invitons à lire avec attention et réflexion le présent ouvrage, et spécialement, page 36, l'article Difficultés inprévues; pages 36 et 37, Précaution indispensable ; page 39, Exemples de pratique ; et page 40, Remarques importantes.

Dans tous les cas où les malades concevront quelques doutes, ou qu'ils se trouveront embarrassés, ils pourront consulter le médecin, auteur du présent ouvrage. (*Voyez*, pag. 2, l'*Avis essentiel.*)

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.